PRATIQUE À VIVRE, UZÈS

Réouverture de la mairie d'Uzès et des services municipaux depuis lundi 11 mai

Tous les services municipaux sont ouverts suite aux décisions gouvernementales annoncées. De nouvelles modalités d'accueil du public sont mises en oeuvre. Consultez régulièrement www.uzes.fr pour vous informer. Publié le 20/05/2020

Publié le 20 mai 2020

En mairie, l'accueil est repensé pour éviter la propagation de l'épidémie coronavirus-convid 19 et protéger la santé de tous.

Depuis lundi 11 mai 2020, tous les services municipaux sont ouverts suite aux décisions gouvernementales annoncées. Pour éviter la propagation de l'épidémie de coronavirus-covid 19, des consignes sanitaires sont mises en place dans tous les lieux d'accueil au public : gels hydroalcooliques, parcours d'accueil, ou encore limitation du nombre de visiteurs à deux à l'accueil de la mairie...

De nouvelles dispositions

Les modalités d'accueil du public respectent la santé de tous par des gestes barrières telles que des distances de sécurité d'un mètre, le lavage des mains avec du gel hydroalcoolique obligatoire, disponible en mairie et sur chaque site.

Un affichage spécifique à l'entrée des services précise les modalités des gestes barrières de chacun. Les conditions d'accueil sont repensées :

Mairie

https://www.uzes.fr/actualites/reouverture-de-la-mairie-duzes-et-des-services-municipaux-depuis-lundi-11-mai?

Les services municipaux, en mairie reçoivent à nouveau le public du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et 13h30 à 17 h, 16h30 le vendredi ; de 8h à 12h un samedi sur deux pour l'état civil.

L'ensemble des services est joignable par le standard au 04 66 03 48 48, en tapant : 1 - les services techniques, 2 - le service de l'eau, 4 - la police municipale, 5 - l'état civil, 6 – l'accueil.

- Le service accueil et démarches administratives : dispositif spécifique mis en place, pas plus de deux personnes dans le service, accueil à l'entrée, sens de visites.
- Les salles sont fermées. Les permanences des services juridiques, ADIL, et autres sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Services techniques, des eaux et urbanisme

- Les services techniques et des eaux : port du masque obligatoire.
- Le service urbanisme : l'accueil du public est centralisé au premier étage, aux services techniques, sur rendez-vous, nombre de personnes limitées dans le service.

Solidarité, santé et autonomie

Au CCAS, Centre communal d'action sociale d'Uzès et dans la résidence Soleil : port du masque obligatoire.

Toutes les démarches en ligne

La rubrique « Démarches » du site internet www.uzes.fr permet d'accéder à de nombreux services sans se déplacer. N'hésitez pas à la consulter. De même, toutes les informations pratiques, sur chaque site, sont réunies dans la rubrique Démarches. comme pour le CCAS sur www.uzes.fr/démarches/solidarité, santé et autonomie.

Pendant la période de confinement qui a débuté le 17 mars 2020, la mairie a maintenu sa mobilisation auprès de la population dans plusieurs domaines en assurant la continuité des services municipaux, pour l'assistance aux personnes âgées ou fragiles, la garde d'enfants dans les écoles, et actions de solidarité, la propreté, le service des eaux, état civil (déclaration de décès), et la police municipale... Tous les bâtiments municipaux et salles ont été fermés. Toutes les manifestations sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Une information régulière est mise à jour sur le site internet de la ville, www.uzes.fr, pour connaître les réouvertures et les modalités. N'hésitez pas à la consulter.

https://www.uzes.fr/actualites/reouverture-de-la-mairie-duzes-et-des-services-municipaux-depuis-lundi-11-mai?

PRATIQUE À VIVRE, RISQUES MAJEURS, TERROIR, UZÈS

Uzès : reprise des marchés du mercredi et du samedi

Reprise des marchés sur Uzès à partir de mercredi 13 mai pour les producteurs sur la place aux herbes et samedi 16 mai 2020 pour l'ensemble des...

EDUCATION, PRATIQUE À VIVRE, RISQUES MAJEURS, UZÈS

Fonctionnement de la cantine et de la garderie dans les écoles publiques d'Uzès

Avec la réouverture partielle des écoles publiques d'Uzès, le fonctionnement de la cantine et de la garderie est adapté, sur Uzès, à compter du mardi...

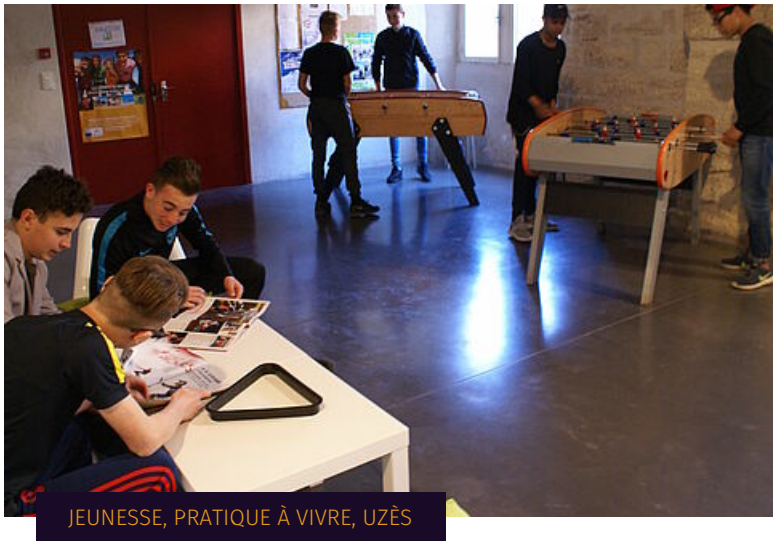

JEUNESSE, PRATIQUE À VIVRE, UZÈS

Sports, loisirs et jeunesse : réouverture de services municipaux depuis lundi 11 mai

Tous les services municipaux sont ouverts suite aux décisions gouvernementales annoncées. De nouvelles modalités d'accueil

https://www.uzes.fr/actualites/reouverture-de-la-mairie-duzes-et-des-services-municipaux-depuis-lundi-11-mai?

du public sont mises en...

CULTURE ET PATRIMOINE, PRATIQUE À VIVRE, UZÈS, TOURISME

Culture et patrimoine : réouverture de la mairie d'Uzès et des services municipaux depuis lundi 11 mai

#culturecheznous : de nouvelles modalités d'accueil du public sont mises en oeuvre par les services municipaux culturels et patrimoine qui ouvrent...

S'ABONNER | + TOUTES LES ACTUALITÉS

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)